

TERMES DE REFERENCES

Evaluation décentralisée du programme d'assistance
alimentaire pour la création d'actifs 3A - PAM MALI

Termes de référence

Evaluation décentralisée du programme d'Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs (3A) au Mali

Table des matières

1. Introduction	1
2. Raison de l'évaluation	1
2.1 Justification	1
2.2 Objectifs	1
2.3 Parties prenantes et utilisateurs	2
3. Contexte et Objet de l'Evaluation	4
3.1 Contexte	4
3.2 Objet de l'évaluation	4
4. Approche de l'évaluation	4
4.1 Champs d'application	4
4.3 Disponibilité des données	6
4.4 Méthodologie	7
4.5 Assurance qualité	7
5. Etapes de l'évaluation	7
6. Organisation de l'évaluation	8
6.1 Conduite de l'évaluation	8
6.2 Composition et compétences du consultant	8
6.3 Sécurité	9
7. Rôles et responsabilités des parties prenantes	9
8.1 Communication	10
8.2 Budget	10
Annexe 1 : zones interventions des activités 3A de 2013 à 2015	11
Annex 2 Chronogramme	11

1. Introduction

1. Le programme d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) forme une aire importante des interventions du PAM. Il a été initié pour améliorer la capacité de résilience des populations à faire face aux chocs et occupe une part importante dans le portefeuille d'investissement du PAM.
2. Ce programme a le potentiel de générer des effets et impacts en terme de sécurité alimentaire, création et réhabilitation d'actifs. Il a aussi favorisé une amélioration des conditions socio-économiques des participants/communautés à travers les distributions des vivres, cash et la création d'emploi temporaire pendant des périodes creuses.
3. Il ressort dans les rapports que dans beaucoup de zones, les activités 3A ont été couronnées de succès mais contrairement dans d'autres, elles ont été critiquées pour des raisons de :
 - Faible qualité de certains actifs qui deviennent rapidement non-fonctionnels ;
 - La non intégration des actifs créés ;
 - Insuffisance dans le processus de mise en œuvre tel que le ciblage, les formations etc... ;
4. Pour répondre à ces questions, le bureau pays a décidé de conduire une évaluation décentralisée du programme 3A dans différents régions de mise en œuvre du projet de 2013 à 2015. Ce présent terme de références nous éclairera sur la condition de mise œuvre de cette évaluation.

2. Raison de l'évaluation

2.1 Justification

5. L'évaluation permettra d'identifier les forces et faiblesses du programme et d'en tirer des leçons afin d'améliorer les futures interventions.
6. Elle renforcera l'utilité des activités 3A et permettra de faire un plaidoyer pour l'importance de l'intervention auprès des bailleurs, gouvernement et des bénéficiaires.

2.2. Objectifs

7. L'évaluation a un double objectif: rendre compte des performances passées (depuis 2013), et en tirer les enseignements pour le futur (2016-2017). En particulier elle:
 - évaluera les résultats, effets et impacts obtenus par les 3A (intentionnels ou non) sur la résilience des communautés par le renforcement des moyens d'existence des populations ciblées et la prise compte des aspects redevabilité et Genre dans la mise en œuvre;
 - identifiera les améliorations nécessaires pour la maximisation de la réalisation d'impacts positifs des 3A;
 - informera sur la manière dont les activités 3A peuvent mieux s'aligner avec les politiques corporatives en vigueur.

- mettra en évidence les synergies et complémentarités avec d'autres actions menées sur le terrain par l'état ou d'autres acteurs.
- identifiera le rôle et l'importance de la collaboration avec le Gouvernement.
- permettra une réflexion en profondeur sur les questions de suivi et évaluation.

2.3. Parties prenantes et utilisateurs

Parties prenantes

8. Les parties prenantes incluent celles directement impliquées dans la conception et la mise en œuvre des 3A. Le Gouvernement du Mali au niveau national et local, est un partenaire crucial du PAM pour la planification et la mise en œuvre des 3A. De plus, un nombre de partenaires - agences des Nations-Unies dont la FAO, ONG nationales et internationales – coopèrent avec le PAM au sein des 3A, fournissant intrants agricoles et assistance technique. Finalement, les donateurs portant soutien aux activités de 3A ont aussi un intérêt particulier à être informés des constats, conclusions factuelles et leçons extraites de l'évaluation.
9. Les bénéficiaires, et les structures techniques de l'état seront également des parties prenantes. Le PAM est déterminé à assurer l'égalité des sexes dans le processus d'évaluation, avec la participation et la consultation des femmes, des hommes et des jeunes. Ci-dessous le tableau qui retrace l'analyse des parties prenantes

Tableau 1: Analyse des parties prenantes

Parties prenantes	Intérêt pour les parties prenantes qui sont susceptibles d'utiliser les rapports d'évaluation
Parties prenantes internes	
Bureau pays (CO) Mali	Responsable de la mise en œuvre, de la planification et des opérations au niveau du pays. Il a un intérêt direct dans l'évaluation et utilisera les leçons apprises pour éclairer la prise de décision. Il est également appelé à rendre compte à l'interne ainsi qu'à ses bénéficiaires et les partenaires des performances et des résultats atteints.
Bureau régional (RB) Sénégal	Responsable à la fois du suivi des bureaux de pays, des conseils techniques et des appuis, la direction du RB a un intérêt à connaître la performance opérationnelle ainsi que l'apprentissage à partir des résultats de l'évaluation afin de l'appliquer à d'autres bureaux de pays.
Siège (Rome)	Les leçons qui ressortiront de l'évaluation pourront orienter les stratégies et politiques de programmation du PAM.
Office de l'évaluation (OEV)	OEV a un intérêt à ce que les évaluations décentralisées soit de qualité, utilisables, et crédibles. L'unité OEV fournira aux décideurs et aux parties prenantes des résultats et des leçons d'apprentissage pour éclairer la politique, les stratégies et les décisions programmatiques.

Conseil d'administration du PAM	L'autorité de tutelle du PAM a un intérêt à être informé de l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée à l'EB, mais ses conclusions pourront servir à alimenter les synthèses annuelles du processus d'apprentissage.
Parties prenantes externes	
Bénéficiaires	En tant que les destinataires finaux de l'assistance alimentaire, les bénéficiaires ont tout intérêt à ce que le PAM détermine si son assistance est appropriée et efficace. Comme tel, le niveau de participation à l'évaluation des femmes, des hommes, des garçons et des filles de différents groupes sera déterminé et leurs points de vue respectifs seront recherchés.
Gouvernement	Le gouvernement a un intérêt direct à savoir si les activités du PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, et en ligne avec les politiques actuelles ou en cours d'élaboration. Les questions relatives au développement des capacités, le transfert de compétences et la durabilité seront d'un intérêt particulier.
Equipes pays UN	Une action harmonisée de l'équipe de pays devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Il a donc un intérêt à veiller à ce que l'opération du PAM soit efficace pour contribuer aux efforts concertés de l'ONU. Divers organismes sont également partenaires directs du PAM au niveau politique et de l'activité.
ONGs nationales et internationales coopérants	Les ONGs sont des partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant en même temps leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation pourraient affecter les futures modalités de mise en œuvre, les orientations dans le cadre stratégiques et du partenariat.
Donateurs	Ils ont un intérêt à savoir si leurs fonds ont été dépensés de manière efficace et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.

10. Utilisateurs

- **Le bureau de pays et ses partenaires** l'utilisera dans la prise de décision, notamment liés à la mise en œuvre du programme et / ou de la conception, de la stratégie de pays et des partenariats.
- **Le bureau régional** : pourra utiliser les résultats de l'évaluation à des fins d'orientation stratégique, et d'appui au programme.
- **Le Siège du PAM** : peut utiliser les évaluations pour un apprentissage organisationnel plus large et la redevabilité.
- **l'OEV** : pourra utiliser les résultats de l'évaluation, pour alimenter les synthèses d'évaluation.
- **Le gouvernement** (MDR, service technique) pourra utiliser les résultats pour orienter d'autres partenaires intervenant dans le domaine des activités visant à la résilience des populations du Mali.

3. Contexte et Objet de l'Évaluation

3.1. Contexte

11. Le Mali se remet de la crise pastorale, de la sécheresse et de l'instabilité politique de ces dernières années, qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire, érodé les capacités d'adaptation et affaibli la résilience des populations vulnérables. La situation de la sécurité dans le nord du Mali demeure instable; de nouveaux affrontements pourraient à nouveau déclencher des mouvements de population, perturber les moyens de subsistance et de créer des risques de protection. Le PAM a comme objectif de répondre aux besoins des populations souffrant d'insécurité alimentaire à travers le plaidoyer. Les activités 3A constitue l'une de ces réponses afin de soutenir la reprise à travers la création et la réhabilitation d'actifs axés sur les moyens d'existence.

Cette évaluation vient dans un contexte particulier pour mesurer le chemin parcouru début de la mise en œuvre des 3A à nos jours.

3.2. Objet de l'évaluation

12. Les activités de création d'actifs sont généralement conduites par des ONG partenaires internationales et nationales avec l'appui des services de l'état qui ont été identifiés en fonction de leurs expertises techniques, leur présence sur le terrain et leurs capacités à distribuer l'assistance alimentaire. Elles ont été mise en œuvre dans deux régions du nord (Tombouctou, Gao) et cinq régions du sud (Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso, Mopti). *Voir annexe 1 cartographie des zones d'intervention.*
13. Les résultats attendus de l'étude sont la production d'un rapport permettant de rendre compte des performances passées, tirer les enseignements pour le futur, assorti:
 - D'une matrice comprenant tous les indicateurs renseignés et interprétés (Score de consommation alimentaire, indice de stratégies de survie, score des avoirs communautaires, score des avoirs des ménages...etc.) ;
 - D'une note de synthèse ;
 - Des versions provisoires et finales du rapport en version électronique.

4. Approche de l'évaluation

4.1. Champs d'application

14. L'évaluation durera 3 mois et s'étendra sur les 5 régions d'intervention au Mali de 2013 et 2015. Les régions du nord, Gao et Tombouctou ont commencé la mise œuvre des 3A à partir d'avril 2015 donc ils ne feront pas partie de l'évaluation.

4.2. Critère d'évaluation et question

15. L'évaluation s'alignera sur les critères internationaux d'évaluation qui sont : pertinence, efficacité, efficience, durabilité, couverture, cohérence et connectivité. L'égalité des sexes, la protection et la redevabilité seront intégrées dans l'ensemble.
16. **Questions de l'évaluation :** Les questions dans l'évaluation correspondront aux critères d'évaluation et les questions clés sont les suivantes:
 - Les actifs réalisés: leurs pertinences, durabilités, effets/ impacts;

- La qualité de mise en œuvre des activités : respect des délais de distribution (Cash et vivres), qualité des denrées et NFIs distribués, respect des normes etc.;
- Les aspects de redevabilité et protection: la participation communautaire, la protection des bénéficiaires etc.;
- La prise en compte du genre dans la mise en œuvre des projets et autonomisation des femmes; rôle et responsabilité des femmes, jeunes, hommes dans la mise œuvres des 3A, évolution de leur profils démographique et économique;
- La collaboration entre les différentes parties prenantes à la mise œuvre du projet;
- Les recommandations pour améliorer les futures interventions

Ces questions seront développées par le consultant en charge de l'évaluation au cours de la phase de lancement/démarrage. Collectivement, les questions viseront à mettre en évidence les leçons et les performances de l'activité;

17.

Critère	Questions de l'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que les activités du projet sont pertinentes face aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de reconstitution de moyen d'existence dans la zone d'intervention? - Les communautés et services techniques ont- elles été impliquées dans la mise en œuvre (choix des actifs, ciblage etc...)? - Les actifs créés ou réhabilités correspondent au potentiels des zones d'intervention (la zone de moyen d'existence)? - Les méthodologies de ciblage géographiques et de bénéficiaires sont-elles pertinentes?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet répond-t-il aux priorités, capacités, normes, et attentes des bénéficiaires et de la communauté ? - Les technologies, techniques introduites sont-elles appropriées au contexte local? - Quelle a été le niveau de participation des femmes dans les différentes activités de mise œuvre ? - Répondaient-elles aux attentes des communautés ? - Les actifs sont-ils fonctionnels ou non fonctionnels/évolution des actifs des ménages/ communautaires ? - Les formations ont- elles amélioré les connaissances techniques des bénéficiaires? - L'assistance à t'elle améliorer la qualité de consommation des ménages? - A-t-elle permis une meilleure diversité alimentaire ?

Efficienc	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que les ressources financières, techniques, institutionnelles, d'infrastructure, et du temps sont utilisés d'une manière optimale ? - Une institution de redevabilité/ plainte a-t-elle été mise en place- les bénéficiaires sont-ils au courant de son existence- comment la voient-ils – quand l'utiliseraient-ils? - Les distributions (cash et vivres) étaient-elles effectuées à un moment propice ? - Les formations sont-elles faites à temps ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - A-t-on tenu compte des questions de durabilité (actif et stratégie de sortie)? - Les actifs fonctionnent-ils après notre retrait ? Ont-ils progressé ? - Y a- t- il eu un effet dissémination/réplication?
Critère Humanitaire	Questions de l'évaluation
Appropriation	<ul style="list-style-type: none"> - Comment a été promue la propriété des activités et quels sont les niveaux d'appropriation et de participation des parties prenantes dans la gestion et la mise en œuvre au niveau des 3A?
Connectivité	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités 3A sont 'elle en synergie avec d'autres activités du PAM dans la zones d'invention ? - Les activités 3A sont-elles en synergie avec celles d'autres acteurs ? - les activités 3A sont-elles en adéquation avec les plans de développement communautaires ?
Couverture	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet couvre-t-il toutes les zones indiquées dans le document projet?
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> - Ya-t-elle une cohérence entre les activités 3A, les zones de moyen d'existence et les besoins de la communauté ?

4.3. Disponibilité des données

18. Le consultant disposera des données quantitatives et qualitatives secondaires qui sont entre autres : les rapports de suivi, les rapports mensuels, trimestriels et annuelles par sous bureau et par partenaire, le HAS et le CAS, les Enquêtes nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc.

Les sources de d'information disponibles sont les sous bureaux, unité de résilience, M&E, VAM, les partenaires coopérants, le gouvernement, les services techniques.

Cependant, il existe des lacunes dans les données de référence pour établir une comparaison de la situation de départ des populations et de leur situation après interventions. Cela est dû au fait que l'évaluation n'a pas été planifiée dès la conception et le démarrage des activités 3A. Ce manque de données pourrait limiter dans une certaine mesure l'analyse.

4.4. Méthodologie

19. Un échantillon sera défini pour les ménages. Pour des raisons d'impartialité, et pour éviter les préjugés, les communautés à enquêter et actifs à visiter seront choisis aléatoirement (Possibilité que cela soit raisonné). Des données quantitatives et qualitatives seront collectées sur le terrain pour assurer une triangulation. La collecte sera participative et s'effectuera au niveau des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires, autorités locales villageoises, les services techniques et partenaires coopérants. Ces données porteront sur :

- la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens de subsistance, autonomisation, la résilience et la vulnérabilité au niveau des ménages et des communautés;
- L'Appréciation technique des actifs créés et des changements biophysiques;
- L'Analyse des rapports et liens sociaux et institutionnels existants.

Une matrice d'évaluation sera élaborée pour orienter la résolution des principales questions d'évaluation en tenant compte des problèmes de disponibilité de données et de budget.

4.5. Assurance qualité

20. Cette évaluation respectera les normes de qualité standard définie par l'OEV durant toutes les étapes. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le bureau régional pour d'éventuels appuis techniques.
21. Il s'assurera de la disponibilité et accessibilité des documents pertinents et respectera les directives de divulgation de l'information du PAM.
22. Le gestionnaire de l'évaluation s'assura du suivi de la qualité de l'évaluation. Il procédera à des contrôles de qualités régulières durant les différentes étapes de l'évaluation conformément à la liste de contrôle assurance qualité développé par OEV.
23. En ce qui concerne la qualité des données et de l'information, le consultant chargé de l'évaluation vérifiera systématiquement la précision, la cohérence et la validité des données/informations recueillies. Elle reconnaîtra des limites / les leçons et tirera des conclusions à partir des données.

5. Etapes de l'évaluation

La réalisation de l'évaluation se fera en 5 étapes : préparation, démarrage, phase terrain, rapportage, suivi et diffusion

24. **Préparation (deux semaines)** : Le gestionnaire d'évaluation effectuera des recherches et des consultations de fond pour encadrer l'évaluation; préparer les termes de référence; sélectionnez le consultant.
25. **Lancement/démarrage (2 semaines)**: Cette phase vise à préparer le consultant pour la phase d'évaluation en veillant à ce qu'il dispose d'une bonne compréhension des attentes pour l'évaluation et d'un plan clair pour la conduire. La phase de lancement comprendra un examen de données secondaires recueillies, définition de la méthodologie d'évaluation, élaboration des outils de collectes de données et l'interaction avec les principales parties prenantes.
26. **Evaluation (2 semaines)**: elle consistera à faire des visites des actifs et collecter des données primaires auprès des parties prenantes locales. Un débriefing aura lieu à la fin du travail de terrain.
27. **Rapportage (2 semaines)**: Le consultant analysera les données secondaires et primaires recueillies. Il conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, au besoin, et élaborera le rapport d'évaluation. Il sera soumis au gestionnaire de l'évaluation de l'assurance qualité. Les intervenants seront invités à fournir des commentaires, qui seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et fournis au consultant avant la finalisation rapport.
28. **Suivi et diffusion (continu)**: Le rapport d'évaluation final sera partagé avec les parties prenantes concernées. Le management responsable tiendra compte des recommandations de l'évaluation en fournissant des mesures qui seront prises pour chaque recommandation et les prévisions des délais pour l'application de ces mesures. Il sera également soumis à un examen externe de la qualité post-hoc de signaler de façon indépendante sur la qualité, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation en ligne avec les normes et standards d'évaluation. Le rapport d'évaluation final sera publié sur le site Web public du PAM. Les résultats seront diffusés et les leçons seront incorporées dans d'autres systèmes de partage de leçons pertinentes.

6. Organisation de l'évaluation

6.1. Conduite de l'évaluation

29. L'évaluation sera sous la direction d'un consultant international qui sera embauché suite à un accord avec le PAM.
30. Toutes les parties prenantes externes : services techniques, partenaires coopérants, communautés seront informés de la conduite de l'évaluation. *Voir le chronogramme en annexe.*

6.2. Composition et compétences du consultant

31. L'évaluation sera dirigée par un consultant international qui a des connaissances approfondies en sécurité alimentaire et particulièrement dans le domaine de la résilience.
32. Le consultant devra avoir une expertise et des connaissances pratiques dans les domaines suivants:
 - Excellentes compétences analytiques
 - Solides connaissances des activités 3A
 - Familiarité avec les indicateurs du PAM et les objectifs stratégiques

- Bonnes connaissances des questions genre redevabilité et de l'autonomisation des femmes
33. Le consultant devra être doté d'une expertise technique dans la conception méthodologie et les outils de collecte de données et une expérience démontrée dans des évaluations similaires et avoir une très bonne capacité en communication et en rédaction.
34. Ses principales responsabilités seront:
- Définir l'approche et la méthodologie d'évaluation;
 - Diriger la mission d'évaluation;
 - Elaborer et réviser le cas échéant, le rapport initial, la présentation et l'évaluation de sortie, débriefing en ligne avec RB et OEV;

6.3. Sécurité

35. La sécurité du consultant, pendant la durée de sa mission sur le terrain sera sous la responsabilité du PAM. Il devra se conformer aux règles de sécurité en vigueur au MALI appliqués au personnel du PAM par département de la Sécurité et sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.
36. Pour éviter tout incident de sécurité, le consultant veillera à :
- participer à un briefing de sécurité organisé par l'agent sécurité afin d'acquérir une compréhension de la situation sécuritaire sur le terrain.
 - observera les règles applicables en matière de sécurité de l'ONU et des règlements.

7. Rôles et responsabilités des parties prenantes

37. **Le bureau pays:** le management sera responsable de:
- Respecter les dispositions et les garanties d'impartialité de la politique des évaluations à toutes les étapes du processus d'évaluation: la planification, la conception, la sélection du consultant, la rigueur méthodologique, la collecte de données, l'analyse, les constatations, conclusions et recommandations.
 - Nommer un gestionnaire d'évaluation ou point focal pour l'évaluation. [Outman Badaoui, Chargé de S&E, Bamako] sera le gestionnaire / point focal de CO pour cette évaluation.
 - Développer (pour le gestionnaire de l'évaluation) et commenter (pour le point focal) les termes de référence, le rapport initial/démarrage et le rapport d'évaluation.
 - Fournir la documentation et les informations nécessaires au consultant afin de faciliter les contacts du consultant avec les parties prenantes locales. Organiser des réunions, des visites sur le terrain; fournir un soutien logistique lors de travaux sur le terrain; et de procéder à l'interprétation, si nécessaire.

- Organiser des séances d'information de sécurité pour le consultant et de fournir tous les matériaux nécessaires à la réalisation de l'évaluation.
- Participer à des discussions avec le consultant sur la conception de l'évaluation, les résultats et sur les produits d'évaluation.
- Organiser et participer à deux séances d'information distinctes, l'une interne et l'autre avec les parties prenantes externes.
- Préparer une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation.

38. Le bureau régional : Il sera responsable de:

- Respecter les dispositions et les garanties d'impartialité de la politique des évaluations à toutes les étapes du processus d'évaluation: la planification, la conception, la sélection du consultant, rigueur méthodologique, collecte de données, d'analyse, des constatations, conclusions et recommandations.
- Attribuer un gestionnaire () ou le point focal () pour l'évaluation. [Aboubacar KOISHA, Chargé régional de S&E] sera le gestionnaire de RB / point focal pour cette évaluation.
- Participer à des discussions avec le consultant sur la conception de l'évaluation, les résultats et sur les produits d'évaluation.
- Fournir des commentaires sur le rapport initial et le rapport d'évaluation.
- Coordonner la réponse de la direction à l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

39. Le Siège : Certaines divisions de HQ (notamment OPSZR) pourraient être invitées à discuter des stratégies, politiques ou des systèmes du PAM dans leur zone de responsabilité ; et faire des commentaires sur le rapport.

40. Le bureau de l'évaluation : OEV conseillera le gestionnaire de l'évaluation et lui fournira un appui au processus d'évaluation.

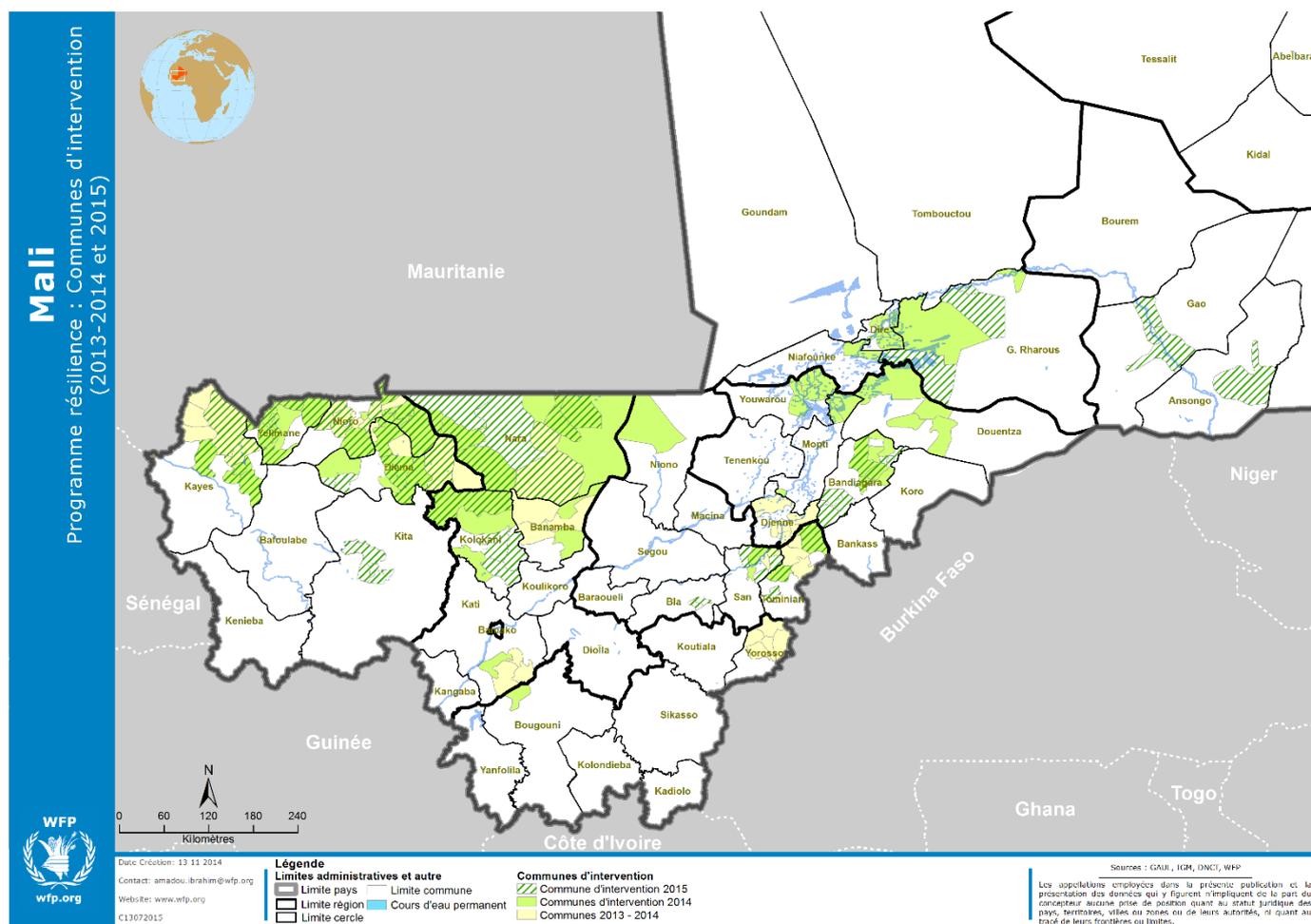
8. Communication et budget

8.1. Communication

41. Pour renforcer les enseignements tirés de cette évaluation, le consultant mettra l'accent sur la communication transparente et ouverte avec les intervenants clés. Les conclusions de l'évaluation seront publiées dans le but d'un partage d'information avec les parties prenantes internes et externes. Le plan de communication et d'apprentissage devrait décrire les canaux de distribution et le calendrier pour les étapes et les résultats entendus. Les résultats livrables seront diffusés (par exemple rapport initial, rapport d'évaluation).
42. Après l'approbation du rapport final, le suivi de la mise en application des recommandations sera effectué. Des outils mieux adaptés au contexte et à l'activité seront élaborés.

8.2. Budget

Annexe 1 : zones interventions des activités 3A de 2013 à 2015



Annex 2 Chronogramme

Phases, Deliverables and Timeline		Key Dates
Phase 1 - Preparation		
	Desk review, first draft of TOR and quality assurance	15/10/15
	Circulation of TOR and review to (list key stakeholders)	28/10/15
	Identification and recruitment of evaluation consultant	08/01/16
	Final TOR	
Phase 2 - Inception		
	Briefing Evaluation consultant	14/01/16
	Review documents and draft inception report including methodology.	29/01/16
	Submit draft inception report to (list key stakeholder)	29/01/16
	Quality assurance and feedback	10/02/16
	Revise inception report	15/02/16

	Submit revised inception report to (list key stakeholder)	15/02/16
	Sharing of inception report with stakeholders for information	16/02/16
Phase 3 - Evaluation Mission		
	Briefing	13/04/16
	Field work	12/04/16
	Debriefing	26/04/16
	Aide memoire/In-country Debriefing	26/04/16
Phase 4 - Reporting		
	Draft evaluation report	27/04/16
	Submit Draft evaluation report to (list key stakeholder)	07/05/16
	Quality feedback	12/05/16
	Revise evaluation report	17/05/16
	Submit revised evaluation report to (list key stakeholder)	20/05/16
	Share evaluation report with stakeholders (working level)	21/05/16
	Consolidate comments	24/05/16
	Revise evaluation report	27/05/16
	Submit revised evaluation report to (list key stakeholder)	27/05/16
	Circulate the Summary Evaluation Report to (list key stakeholder)	07/06/16
	Consolidate comments	15/06/16
	Revise the Summary Evaluation report	20/06/16
	Submit final evaluation report to (list key stakeholder)	27/06/16
Phase 5 Dissemination and follow-up		